

PROGRAMME DE FORMATION

L'eau, une médiation éducative ou thérapeutique singulière -
Niveau I -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical et éducatif souhaitant intégrer une médiation basée sur l'eau dans ses prises en charge.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 9 p.

Objectifs de la formation

" Décrire les particularités du médiateur "eau" et ses propriétés bénéfiques dans l'accompagnement.

Mettre en pratique les bases d'un accompagnement éducatif ou thérapeutique avec la médiation aquatique (piscine, bassin chauffé,...).

Identifier les éléments constitutifs d'un projet d'accompagnement "eau" à partir des indications."

Programme

Les propriétés du médiateur eau : aspects physiques, psychiques, relationnels.

Les bases de l'accompagnement en milieu aquatique :

- Observation. Zone proximale de développement.
- Déclinaison des types de guidance. Portages physique et psychique.
- Utilisation du matériel et place existentielle du jeu.

Les étapes du développement psychomoteur :

- Stade d'expérimentation sensori-motrice et accordage tonico-émotionnel.
- Déploiement des potentialités sensorielles, motrices, relationnelles, imaginaires.
- Stade des apprentissages.

Le projet d'accompagnement eau et ses différents constituants :

- Indications/contre-indications/sens et cohérence avec le projet personnalisé.
- Pré-requis et moyens nécessaires.

- Classement des objectifs en fonction des grands domaines d'indication (bien-être/communication/relation/sensoriel/moteur/cognition/jeu...). Construire une grille d'évaluation.

NB : Ce stage n'aborde pas l'utilisation d'un matériel spécifique aux personnes en situation de handicap physique (pas d'utilisation de rail ni de bain bouillonnant).

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mise en pratique en bassin chauffé. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.